



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 20 mai 2024

EN RÉSUMÉ

Au cours de cette semaine, l'actualité dans le domaine de la santé a été marquée par plusieurs sujets majeurs, parmi lesquels figurent :

- **Fin de vie** : La commission spéciale de l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi sur l'accompagnement des malades et la fin de vie.
- **FHF** : La Fédération a partagé ses sept axes pour un système de santé durable et viable.
- **Cancer du sein** : la prise en charge intégrale de l'ensemble des soins passe une première étape à l'Assemblée nationale.
- **Grand Âge** : Catherine Vautrin a saisi le CESE pour dans le cadre du financement de la politique grand âge.

Nominations

Mme Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL, docteure en immunohématologie, jusqu'alors directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), ancienne collaboratrice de M. Xavier BERTRAND au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, a été nommée hier, en Conseil des ministres, directrice générale de l'Agence régionale de santé Grand Est, à compter du 15 juin.

M. Hugues POLLASTRO, directeur de la communication et des affaires publiques de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole, devient directeur général de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)

Mme Delphine SAMSOEN, jusqu'alors directrice générale du Centre des monuments nationaux, devrait être nommée directrice générale déléguée d'Universcience.

Mme Isabelle SEILLIER, ancienne présidente de la Banque d'investissement de JPMorgan, a été nommée vice-présidente du conseil de surveillance de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM).

Le docteur **Philippe BERGEROT**, oncologue, radiothérapeute, élu à la présidence du conseil d'administration de la Ligue contre le cancer.

M. **Nicolas PORTOLAN** a été nommé directeur général des Hôpitaux de Corrèze.

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

Fin de vie / Commission spéciale : La commission spéciale de l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi sur l'accompagnement des malades et de la fin de vie après un vif débat sur la modification des critères d'accès à l'aide à mourir, notamment en remplaçant le "pronostic vital engagé à court ou moyen terme" par une "affection en phase avancée ou terminale". Cette modification a divisé les opinions, avec des inquiétudes sur l'élargissement potentiel de l'accès à l'euthanasie. Le projet de loi, qui interdit les téléconsultations pour les demandes d'aide à mourir et renforce les procédures d'évaluation comme collégiales et pluridisciplinaires, sera désormais discuté en séance plénière. Des ajustements ont également été apportés concernant la préparation des substances létales et la clause de conscience pour les professionnels de santé, prévoyant des mesures strictes pour l'administration et l'évaluation des demandes d'aide à mourir.

FHF / « Sept chantiers prioritaires pour l'avenir du système de santé » : La Fédération a publié son Livre Blanc lors de SantExpo dans lequel elle présente les « Sept chantiers prioritaires pour le système de santé ».

Niches GDR / Cancer du Sein : La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une proposition de loi du groupe GDR visant à couvrir intégralement les soins liés au cancer du sein, y compris les prothèses et autres soins de support, bien que les dépassements d'honoraires aient été exclus suite à un amendement de Renaissance. La proposition pourrait être présentée transpartisanement si elle n'est pas examinée le 30 mai. La commission a rejeté la proposition de constitutionnaliser la Sécurité sociale, jugeant le système déjà protégé juridiquement.

Dépendance / CESE : La ministre Catherine Vautrin, a annoncé la saisie du Conseil économique, social et environnemental pour revoir la stratégie, la gouvernance et le financement de la politique du grand âge et de la dépendance en France. S'exprimant lors de l'ouverture du salon Santexpo, elle a souligné la nécessité d'adapter la société au vieillissement de la population, de simplifier l'architecture et la gouvernance des services dédiés, et de réfléchir à l'équilibre entre les contributions individuelles, familiales et collectives pour la prise en charge de la dépendance.

Ehpad : Quinze maires bretons du mouvement "Territoires en résistance pour le grand-âge" ont saisi jeudi le tribunal administratif de Rennes pour dénoncer le non-respect par l'Etat des droits fondamentaux de la personne dans les Ehpad publics dont ils ont la responsabilité.

Sénat/ PPL questionnement de genre : La commission des Affaires sociales a adopté une proposition de loi de la sénatrice Jacqueline EUSTACHE-BRINIO (LR) qui vise à réguler les interventions médicales sur les mineurs en questionnement de genre. Modifiée par le rapporteur Alain MILON (LR), la proposition n'interdit plus directement l'usage de bloqueurs de puberté, traitements hormonaux, ou chirurgies pour les mineurs diagnostiqués avec une dysphorie de genre, mais stipule que ces traitements ne peuvent être prescrits que par des centres de référence pluridisciplinaires après au moins deux ans de suivi médical. Cette modification a suscité une forte opposition des groupes de gauche et des critiques de la part d'associations qui y voient une forme de thérapie de conversion.